

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 19 JUIN 2024**

**PRESIDENCE : Mme BILLOT  
Brigitte, Vice-Présidente**

**DELIBERATION N° 20**

**PRESENTS:** Mme Brigitte BILLOT (Présidente); Mme Sylvaine DI CARO; M. Eric CHEVALIER; M. Laurent DILLINGER; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; Monsieur Jean-Claude PIERRON; M. André BENSACKOUN;

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme Sophie JOISSAINS (Présidente); Mme Brigitte DEVESA; Mme Elisabeth HUARD; M. Pierre SPANO; Mme Véronique PAGE; Mme Sylvie THUSTRUP; Mme Catherine SILVESTRE

**POUVOIR(S) :** Mme Sophie JOISSAINS (Pouvoir à Mme Brigitte BILLOT) ; Mme Brigitte DEVESA (Pouvoir à Mme Sylvaine DI CARO) ; Mme HUARD Elisabeth (Pouvoir à M. Gérard TRUCY) ; Mme Sylvie THUSTRUP (Pouvoir à M. André BENSACKOUN)

**SECRETAIRE :** Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DAS – CONVENTION NEOSILVER/VILLE/CCAS**

Néosilver, Entreprise solidaire d'utilité sociale, est mandatée par la CARSAT Sud-Est pour animer des ateliers d'accompagnement à la retraite pour une trentaine de futurs ou jeunes retraités aixois.

Le CCAS et la Ville d'Aix-en-Provence, s'associent à cette démarche via un conventionnement pour que ces ateliers soient proposés aux publics connus/suivis de nos institutions.

Entièrement gratuits pour les bénéficiaires, ils ont pour but d'accompagner les futurs et jeunes retraités vers une retraite sereine et active.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions, Neosilver organisera deux cycles de séances de « Bienvenue à la retraite » : un premier atelier ciblé sur des publics dits « fragilisés », le second sur les jeunes retraités.

L'objectif principal de ces ateliers est de partager collectivement sur cette nouvelle étape de vie et d'informer sur les ressources disponibles, les bons plans ainsi que les aides administratives accessibles.

Le programme de l'atelier « Bienvenue à la retraite » permet aux futurs et jeunes retraités, à travers l'organisation d'ateliers de :

- s'informer sur l'accès à leurs droits sociaux
- se donner les moyens et clés pour vivre en bonne santé et autonomes le plus longtemps possible

- faire émerger de nouvelles idées et envies, renforcer le pouvoir d'agir

Chaque session comprendra 7 séances de 2h qui aborderont les thèmes suivants :

- Apprenons à nous connaître (se présenter, créer un espace de confiance)
- Mes droits, mes démarches administratives et financières
- Mes envies, mes projets, mon tempo (identifier une activité, un projet)
- Je continue de prendre soin de moi (santé mentale et physique, prévention)
- Du temps pour soi et du temps à offrir aux autres (gestion du temps, bénévolat)
- J'aide un proche au quotidien (repérage des aidants)
- Point d'étape (observer les avances, mesurer la satisfaction)

Les ateliers sont entièrement gratuits et seront organisés dans les locaux du CCAS, au Ligoures, place Romée de Villeneuve.

L'information sur le programme et la sensibilisation des personnes seront réalisées :

- Par la CARSAT
- Par la Ville à travers ses différents outils de communication
- Par le CCAS à travers ses différents outils de communication (affichage, flyers...) et évoqués avec les usagers du CCAS lors des entretiens administratifs et sociaux.

## COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles  
 Les propositions de Mme la Vice-Présidente entendues,  
 Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres.

### DECIDE

➤ **ADOPTER** la convention correspondante ci-jointe ;

➤ **D'AUTORISER** Madame La Vice-Présidente, à signer la convention tripartite ci-jointe, avec la Ville et Néosilver.

Vote : 12  
 Pour : 12  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
 Sous-Préfecture le 24/06/24  
 et de la publication le 24/06/24